

COMMUNE DE CHAMPAGNEUX
COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 MARS 2024

Présents : Georges CAGNIN, Marc CURTILLAT, Pierre GERBELOT, Yves GENIX, Gérard GOURJUX, Gilles LACROIX, Jessica HOARAU, Alain ROCHE, Élise SAUNIER, William BARBOTIN

Excusés : Bénédicte PHILIPPE (pouvoir à Pierre GERBELOT), Jean-Pierre COTTAREL, Anthony GOJON (pouvoir à Marc CURTILLAT), Christine VALETTE, Patrice HOARAU (pouvoir à Jessica HOARAU)

Secrétaire de séance : Pierre GERBELOT

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 20 h 35.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 29/01/2024.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Communications du Maire :

- M. le Maire rappelle l'information émise sur Panneau Pocket concernant la divagation de chiens sur la commune et plus particulièrement sur Duisse et rappelle l'obligation des propriétaires de veiller à ce que les animaux ne vagabondent pas sur les parties communes voire chez d'autres habitants.
- Un rappel est fait également sur l'indépendance de la commune de Champagneux qui ne saurait être associée à d'autres communes en ce qui concerne les manifestations des associations communales, entre autres dans des parutions journalistiques. M. le Maire indique être dans l'attente de communiqué(s) rectificatif(s). La prise en compte de ce pré-requis pourrait remettre en question le subventionnement communal.
- Le projet d'enfouissement de ligne haute tension qui descend de Grésin à Champagneux, après de nombreuses années de demandes répétées, est enfin en passe de se réaliser. Le tracé exact n'est pas encore défini mais devrait, selon toute vraisemblance, descendre tout droit de la croix de Sasseigne par le chemin des Sources, jusqu'au transformateur actuel situé près du réservoir de l'église. Des discussions sont en cours avec le SDES pour éventuellement en profiter et enfouir en même temps la ligne basse tension.
- Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin (un seul tour de scrutin). M. le Maire demande aux conseillers de s'organiser d'ores et déjà afin d'établir les listes de permanence au bureau de vote.
- CCAS : le repas des anciens a eu lieu le dimanche 17 mars et a rassemblé près de 70 de nos aînés dans une ambiance toujours aussi conviviale et festive. M. le Maire tient à remercier l'ensemble des membres du CCAS et des bénévoles qui ont œuvré pour que cette journée se déroule au mieux.
- CCAS : M. le Maire revient sur la distribution des colis de Noël et souligne la difficulté qui s'est posée de trouver des volontaires pour cette distribution. Il indique que le problème se pose également lors de la distribution des bulletins municipaux et des communications municipales. Il invite les conseillers à se mobiliser afin de résoudre ce détail d'organisation qui devient pénalisant pour la bonne communication.

- Fibre optique : M. le Maire indique que 389 prises sont d'ores et déjà déployées sur Champagneux. Duisse a bénéficié d'un déploiement plus rapide car il est alimenté par la ligne venant de Truison. La société responsable des travaux informe que les prises déployées devraient pouvoir être commercialisées en mai. Nous apercevons enfin la lueur de la fibre au bout du tunnel !
William BARBOTIN indique que le raccordement de la commune étant quasiment effectif, les demandes de raccordement à la fibre devront être soumises dès le dépôt de permis de construire pour les nouvelles constructions.
- Une opération menée par l'ARS est en cours pour arrêter officiellement le périmètre de protection rapprochée de la source de captage de « Verel Bas ». Une enquête publique menée par l'ARS aura lieu le 6 juin prochain. M. le Maire souligne que le chemin communal traversant le périmètre ne sera pas fermé mais balisé par un grillage afin qu'il reste accessible.
- La DREAL par la voie de la Préfecture a émis un rappel sur l'interdiction de brûler des végétaux et des dangers sur la santé et l'environnement que cela occasionne. M. le Maire indique en outre que le brûlage est un délit verbalisable...
- Une assemblée générale du Comité des Fêtes va être organisée prochainement pour procéder au renouvellement des membres du bureau.
- Vente du terrain du Rieu : L'opération de portage par l'EPFL étant terminée, Elise SAUNIER indique que le terrain peut être librement vendu. Les domaines n'ont pas encore communiqué le prix du marché, le prix définitif n'a donc pas pu être déterminé pour le moment.
Bien que toutes les conditions ne soient pas encore déterminées, M. le Maire sollicite l'accord du conseil sur cette opération pour continuer les démarches préalables à la vente (accord à l'unanimité des présents et représentés).

3. Point sur les commissions :

- ✓ Urbanisme : La relecture de la révision du PLU reste à planifier
- ✓ Travaux : Les devis sont rassemblés pour soumission à la commission finances en vue de la préparation du budget
- ✓ Finances : le vote du budget devant intervenir avant le 15 avril, une commission finances de préparation est fixée au 4 avril prochain

4. Délibérations :

- Ouverture de crédits par anticipation :

Afin de ne pas pénaliser les entreprises et éviter les interruptions dans le paiement des factures fournisseurs en section d'investissement, le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'ouverture de crédits aux chapitres suivants :

- ❖ Chapitre 20 – Article 202 pour 3 894 €
- ❖ Chapitre 21 – Article 2188 pour 601 €
- ❖ Chapitre 21 – Article 2151 pour 962 €
- ❖ Chapitre 21 – Article 2157 pour 5 090 €
- ❖ Chapitre 27 – Article 27638 pour 16 715 €

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représentés

- **Acquisition de terrains dans le cadre de la compensation en échange des parcelles de l'OAP**

Les modalités de financement sont déterminées. Le compromis, avec clause de substitution, devrait être signé prochainement.

M. le Maire sollicite l'accord du conseil pour continuer les démarches initiées et pouvoir signer cet engagement, sachant qu'il reviendra devant le conseil pour entériner les conditions définitives de vente.

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représentés

- **Approbation du compte de gestion et du Compte Administratif 2023 :**

M. le Maire énonce les résultats de l'exercice :

- ❖ le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de **85 192,41 €**,
- ❖ Le résultat de la section d'investissement est déficitaire de **53 027,54 €**.

Et invite les membres du conseil à se prononcer sur le compte de gestion émis par la trésorerie et le compte administratif de la commune.

M. le Maire quitte la séance pendant le vote.

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représentés

- **Affectation des résultats de l'exercice 2023 :**

Suite aux résultats énoncés précédemment, M. le Maire donne lecture de l'affectation des résultats :

Fonctionnement :

✓ Solde reporté des exercices antérieurs :	30 645,68 €
✓ Résultat de l'exercice 2023 :	85 192,41 €
✓ Résultat total à affecter en réserves R1068 en investissement	115 838,09 €

Vote ==> accord à l'unanimité des présents et représentés

4. Points divers :

- ✓ Le prochain conseil municipal est fixé au 10 avril 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clos la séance à 22h30.

Le Maire,
Georges CAGNIN



Le secrétaire de séance,
Pierre GERBELOT